



LIGUE MIDI-PYRENEES D'ATHLETISME

7, rue André Citroën - 31130 BALMA

Tél. : 05.34.25.80.30

Email : secretariat.lmpa@wanadoo.fr

Site : <http://lmpa.athle.org>

Permanence de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17 h00

LUC VIUDES

Le 22 JUIN 2009

DESTINATAIRES : → COMITE DIRECTEUR LMPA
→ PRESIDENTS DE CLUBS
→ PRESIDENTS COMITES DEPARTEMENTAUX
→ CTS et CADRES FEDERAUX

FORMATION DE CADRES 2009.2010 ENTREE EN FORMATION

Monsieur le Président,

Le cursus de FORMATION de CADRES pour la saison 2009 2010 se fera comme l'an dernier selon les nouvelles formations comme le demande la DTN.

Au niveau régional, sa mise en place s'organisera de la manière suivante :

1 – Un ABC en **NOVEMBRE 2009 (WE du 07 et 08 Novembre 2009)**. **SUR DIFFERENTS SITES EN FONCTION DES VOS INSCRIPTIONS**

2 – Une ORIENTATION soit vers la FILIERE ENTRAINEUR FORMATEUR soit vers la FILIERE ENTRAINEUR SPECIALISTE, également en **NOVEMBRE et DECEMBRE 2009 (WE du 14.15/11 – 28.29/11 – 05 et 06 DECEMBRE 2009)**.

3 – Une EVALUATION terminale à cette formation en **MARS 2010 (WE du 20 et 21 MARS 2010)**
Les candidats pourront enchaîner ABC + ORIENTATION, ou possibilité d'étalement après l'abc.

Les MODALITES D'INSCRIPTION en sont les suivantes :

Pour le **20 SEPTEMBRE 2009**, délai de rigueur que nous ne pourrions pas reculer, INSCRIPTIONS par **VOTRE INTERMEDIAIRE** au moyen du formulaire ci-joint, avec un chèque de 130 EUROS à l'ordre de la LIGUE MIDI-PYRENEES D'ATHLETISME (nous avons maintenu la même participation financière que les années précédentes - 40 pour l' ABC + 90 pour la FILIERE ENTRAINEUR FORMATEUR ou FILIERE ENTRAINEUR SPECIALISTE) sachant que 15 euros sont reversés à l'AEMPA, chargée d'organiser les actions de FORMATION CONTINUE..

Dans la 2° Quinzaine du mois d'OCTOBRE 2009, une INVITATION (avec demande de confirmation de participation) sera adressée par **NOS SOINS** aux candidats que vous aurez inscrits, sur laquelle figureront tous les renseignements utiles, notamment précisant le lieu de la formation ABC.

Nous vous rappelons que les conditions générales d'inscription de la FFA précisent de ne présenter que des candidats **MAJEURS** (le jour de l'obtention du diplôme) et **LICENCIÉS**.

Dans le cadre de la politique régionale de la LMPA, la formation ABC sera très certainement organisée sur **DIFFERENTS SITES DE LA REGION EN FONCTION DES CANDIDATURES ET AU CREPS de TOULOUSE.**

AUTRES INFORMATIONS

EQUIVALENCES :

Pour coller au paysage athlétique et à la mise en place concrète des modules D.E.O, (licences DIRIGEANTS – ENTRAINEURS – OFFICIELS), la FFA a prévu d'accorder différentes équivalences de diplômes afin de reconnaître la compétence de cadres s'investissant durablement au sein de notre famille. Les formalités à accomplir sont simplistes, à savoir :

1 - Dépôt d'un dossier auprès de la LIGUE (par le candidat via son président de club) avec une lettre explicative relatant l'expérience acquise en joignant les justificatifs permettant de corroborer la pertinence de la demande.

Merci de ne présenter que des candidats ayant une PRATIQUE reconnue s'étalant sur plusieurs années, car nous avons été destinataires de quelques demandes par trop "paternalistes".

2 – Le CTS responsable régional transmet avec AVIS MOTIVE le dossier au responsable NATIONAL FORMATION.

3 – Ce dernier examine les pièces et accorde (ou non) l'équivalence.

Sachez que, dans la majorité des cas, le responsable national suit l'avis du responsable régional.

N'hésitez pas à nous interroger sur cette possibilité

V.A.E. ou VALIDATION d'ACQUIS de l' EXPERIENCE:

Dans le cadre de la LOI de MODERNISATION SOCIALE L'ETAT a mis en place différents dispositifs permettant à des personnes candidates à des diplômes d'état (**Les Brevets d'état en font partie**) de se voir attribuer tout ou partie du DIPLOME

Au niveau régional, la D.R.D.J.S gère l'instruction des dossiers

PROROGATION DES DIPLOMES D' ENTRAINEURS :

Dans le cadre des formations fédérale, il est obligatoire de proroger les diplômes d'entraîneurs obtenus en 2006 et avant pour plus amples renseignements contacter Mr VIUDES Luc et consulter les sites de la Ligue Midi Pyrénées et celui de l'AEMPA (<http://aempa.fr/>) aux rubriques formations et prorogations. Cette formation pourrait être prise en compte pour la prorogation des entraîneurs déjà diplômés (1er degré) et voulant assister aux cours et séances.

COLLOQUE AEMPA en partenariat avec la LIGUE :

L'ATHLETISME CHEZ LES 8-10 ANS

Le SAMEDI 21 Novembre 2009 à Balma, en présence de Jean Paul BOURDON et Gérard CAMBRELING.

Renseignements sur le site : <http://aempa.fr/>

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

LUC VIUDES
CTS RESPONSABLE FORMATION

LIGUE MIDI-PYRENEES D'ATHLETISME

FICHE A RETOURNER

A

LIGUE MIDI-PYRENEES D'ATHLETISME

7, Rue André CITROEN – 31130 – BALMA

luc.viudes@wanadoo.fr

POUR LE 20 SEPTEMBRE 2009

INSCRIPTION FORMATION REGIONALE

SESSIONS AUTOMNE 2009 et MARS 2010

CLUB :

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

N° de licence FFA :

ADRESSE MAIL :

JOINDRE un chèque de 130 EUROS à l'ordre de la LIGUE MIDI-PYRENEES D'ATHLETISME.

A.....Le.....

SIGNATURE DU CANDIDAT

SIGNATURE DU PRESIDENT